

DECISION DU VICE-PRESIDENT N° 2023.298

OBJET

EHPAD SAINT CYRICE

Proposition commerciale de formation « Assistant de soins en gériatrie » avec E-SANTEFORMATION (Rodez)

Le Vice-Président du C.C.A.S. de RODEZ,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R.123-21 et R.123-22, permettant au Président ou au Vice-Président d'agir sur délégation du Conseil d'Administration, par voie de décisions, dans certaines matières,

Vu la délibération n°2020.038 du Conseil d'Administration du C.C.A.S. en date du 29 juillet 2020 déléguant au Président ou au Vice-Président la charge de gérer, par voie de décisions, les affaires telles que précisées par les articles du Code de l'Action Sociale et des Familles ci-dessus rappelés,

Vu le budget de l'exercice 2023,

DECIDE

Article 1^{er} : De signer, avec l'organisme E-SANTEFORMATION, Parc d'activité de la Gineste, 227 rue Pierre Carrère, 12023 Rodez Cedex 9, une proposition commerciale pour la formation intitulée « *Assistant de soins en gériatrie* » pour un groupe de stagiaires de l'EHPAD SAINT CYRICE.

Cette formation d'une durée de 20 jours (soit 140 heures) se déroulera dans les locaux de l'organisme E-SANTEFORMATION, selon planning défini.

Le coût de cette prestation s'élève à 3 200 € nets de toutes taxes.

La dépense correspondante est inscrite au budget de l'exercice 2023, compte 6488.

Article 2 : La Directrice du C.C.A.S. est chargée de l'exécution de la présente décision.

Le Président certifie exécutoire la présente décision,
Envoyée par voie dématérialisée en Préfecture, le
Publiée, le

Le Président du C.C.A.S.,
Pour le Président et par délégation :
La Directrice du C.C.A.S.,

Anne ASSIER

Fait à RODEZ, le 25 janvier 2023

Le Vice-Président du C.C.A.S.

Francis FOURNIE

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Président ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Décision n°2023.298 : EHPAD ST CYRICE - Proposition commerciale de

Objet de l'acte : formation "Assistant de soins en gérontologie" avec E-
SANTEFORMATION (Rodez)

.....
Date de décision: 25/01/2023

Date de réception de l'accusé 30/01/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEC2023298

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20230125-DEC2023298-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .4

Commande Publique

Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DEC2023.298.pdf (99_AU-012-261201073-20230125-DEC2023298-AU-
1-1_1.pdf)

Annexe : DEC2023.298 Annexe.pdf (99_AU-012-261201073-20230125-
DEC2023298-AU-1-1_2.pdf)
Proposition commerciale

14/05/2023

PROPOSITION COMMERCIALE

Offre N° : D220387-A du : 27/12/2022

Votre conseiller : LE COMPTE FLORIANE

Tél.: 05.65.73.58.01

Mail: formation@e-santeformation.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
76 12 00890 12 auprès du préfet de région Occitanie

EHPAD "Saint Cyrice"

M. Jeremy JASSIN

9 Place du Sacré Coeur
12000 RODEZ

BESOINS EN FORMATION

Référence de la session : 230001A

Assistant de soins en gérontologie

(Programme, Objectifs et éventuels prérequis précisés en annexe)

Durée : 20 Jours (140 H.)

Date(s) : du 9 mars au 8 décembre 2023

Type : INTER

Calendrier / Horaires : 09.03.2023 (9:00/17:00) - 10.03.2023 (9:00/17:00) - 24.03.2023 (9:00/17:00) - 06.04.2023 (9:00/17:00) - 07.04.2023 (9:00/17:00) - 21.04.2023 (9:00/17:00) - 11.05.2023 (9:00/17:00) - 12.05.2023 (9:00/17:00) - 26.05.2023 (9:00/17:00) - 08.06.2023 (9:00/17:00) - 09.06.2023 (9:00/17:00) - 14.09.2023 (9:00/17:00) - 15.09.2023 (9:00/17:00) - 29.09.2023 (9:00/17:00) - 12.10.2023 (9:00/17:00) - 13.10.2023 (9:00/17:00) - 09.11.2023 (9:00/17:00) - 10.11.2023 (9:00/17:00) - 24.11.2023 (9:00/17:00) - 08.12.2023 (9:00/17:00)

Lieu de réalisation : E-SantéFormation - RODEZ Bourran

CONDITIONS FINANCIERES

Désignation	Prix Unit.	Qté	Total HT
Assistant de soins en gérontologie	1 600.00 €	2.00	3 200.00 €
		Total HT	TVA
		3 200.00 €	0.00 €
		Total TTC	
		3 200.00 €	

Précisez ci-dessous l'adresse de facturation : (Cocher la case correspondante)

- ☐ ENTREPRISE EHPAD "Saint Cyrice" - 9 Place du Sacré Coeur - 12 000 RODEZ
- ☐ OPCA CNFPT -
- ☐ SIEGE SOCIAL - HOLDING - Autre

Pour toute prise en charge totale ou partielle par un organisme financeur, nous faire parvenir son accord de prise en charge.
Tout montant non pris en charge par un organisme financeur sera refacturé au signataire de la présente offre.

NOM ET PRENOM DES STAGIAIRES

Nbre de stagiaires prévus : 2

La réglementation imposant d'individualiser les actions de formation, merci de nous fournir les noms et prénoms des stagiaires AVANT l'action de formation.

Merci de joindre une liste des stagiaires à votre bon de commande

Si une des personnes prévues à cette formation est en situation de handicap et souhaite bénéficier de mesures compensatoires, merci de l'inviter à nous contacter.

Merci de nous retourner ce document signé pour accord

Visa et cachet

EHPAD "Saint Cyrice"

Votre N° de Commande : _____

"Bon pour accord, le : 25 / 01 / 2023"

Pour E-SANTEFORMATION

A-MARIE LACOMBE ALDEBERT

Responsable



Pour le Président
Par délégation
Le Vice-Président
Francis FOURNIE



Médiation à la consommation

Coordonnées et modalités de saisie de l'Association des Médiateurs Européens (AME) :

Le consommateur peut saisir l'ANM Conso (Association Nationale des Médiateurs) soit par internet : www.anm-conso.com soit par voie postale à l'adresse : Médiation de la consommation ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 Paris. Le consommateur indique les informations suivantes : ses coordonnées complètes (Nom, Prénom, téléphone et/ou adresse mail, adresse postale), la nature de sa demande, l'exposé et la description du litige, les documents factuels utiles à la compréhension du litige, les échanges intervenus avec la structure, ses attentes concernant l'action du médiateur et la solution qu'il envisage.



